

## PROGRAMME DE FORMATION

### Initiation à l'entretien motivationnel et traitement de substitution nicotinique

#### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

#### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

#### Public

Infirmiers DE, kinésithérapeutes, sages-femmes,  
toute personne ayant le droit de prescrire des  
traitements de substitution nicotinique.

#### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

#### Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires au repérage des conduites tabagiques des patients pris en charge dans un contexte de soins  
S'initier au processus des troubles de l'usage du tabac  
S'initier à la conduite d'un entretien motivationnel  
S'initier à la prescription des substituts nicotiniques

#### Programme

Rappels sur :

- le processus des troubles addictifs
- les techniques d'entretien
- la relation d'aide

Initiation à l'entretien motivationnel

Approche de l'entretien motivationnel (EM)

Les outils de l'entretien motivationnel

Les principes : altruisme, non jugement, empowerment...

Repérage :

- de la demande du patient
- de la motivation du patient
- du changement de comportement

Initiation au repérage précoce et de l'intervention brève tabac

Initier à la prescription de substituts nicotiniques

#### Méthodes et supports

Échanges, exercices pratiques, analyses de pratiques

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.